

# PRÉSENTATION

« Eh, toi ! Où vas-tu ? »

Zut.<sup>1</sup>

Après la brique de janvier sur le dépôt légal<sup>2</sup>, un numéro<sup>3</sup>, imposant lui aussi, qui porte sur des sujets variés.

Marques. Quatre contributions portant sur les marques, savoir les articles de Camille Auvret<sup>4</sup> sur l'importante question de la notion d'usage géographiquement suffisant de la marque communautaire et celui de Barry Gamache qui analyse les décisions rendues en 2010 par le registraire canadien des marques de commerce<sup>5</sup>, mais en se restreignant<sup>6</sup> à celles portant sur les variations d'emploi, de même que les capsules de Nicolas Pelèse<sup>7</sup> sur l'évaluation du risque de

1. (Louis) ALLOING *et al.*, *Alerte en classe verte*, série Marion Duval, collection Astrapi (Paris : Bayard, 2007), p. 20. La pertinence de cette citation peut être discutée mais je la trouvais sympathique dans la mesure où l'éditeur Yvon Blais et sa représentante pour les *Cahiers*, M<sup>e</sup> Johanne Forget, font preuve d'indulgence, sinon de longanimité à l'égard de numéros qui débordent trop souvent « substantiellement » des limites contractuelles initiales.
2. Et non « local » qu'indiquait un correcteur un peu trop « achat chez nous ».
3. Le 69<sup>e</sup>, pour ceux qui tiennent le compte.
4. Étudiante en Master 2 « Droit de la propriété intellectuelle et valorisation des biens de l'immatériel » au CEIPI de l'Université de Strasbourg. Second prix au concours de l'APRAM 2011.
5. « Lorsque je cite, j'excise, je mutile, je prélève. Il y a un objet premier, posé devant moi, un texte que j'ai lu, que je lis ; et le cours de ma lecture s'interrompt sur une phrase. Je reviens en arrière : je re-lis. La phrase relue devient formule, isolat dans le texte. La relecture la délie de ce qui précède et de ce qui suit. Le fragment élu se convertit lui-même en texte, non plus morceau de texte, membre de phrase ou de discours, mais morceau choisi, membre amputé ; point encore greffe, mais déjà organe découpé et mis en réserve. Car ma lecture n'est ni monotone ni unifiante ; elle fait éclater le texte, elle le démonte, elle l'éparpille. » – Compagnon (Antoine), *La seconde main ou le travail de la citation* (Paris, Seuil, 1979), p. 17-18.
6. En 71 pages...
7. Conseil en propriété intellectuelle chez Germain & Maureau (Paris).

confusion entre marques et noms de famille<sup>8</sup> et de Sandra Tubert<sup>9</sup> sur le conflit entre la marque et le dessin communautaire<sup>10</sup>.

Droits d'auteur. Six contributions portant sur le droit d'auteur : une revue par Catherine Bergeron<sup>11</sup> des décisions rendues en 2010 par les tribunaux canadiens<sup>12</sup> et une revue par Caroline Jonnaert<sup>13</sup> des décisions rendues en 2010 par la Commission du droit d'auteur<sup>14</sup> ; un article de René Pepin<sup>15</sup> sur les appareils de reproduction mécanique<sup>16</sup>, un de Victor Dzomo-Silinou<sup>17</sup> sur le phénomène du téléchargement illégal<sup>18</sup>, un autre, au croisement du droit et de l'économie de Gerry Wall<sup>19</sup> relativement à l'établissement des tarifs

- 
8. CJUE *Aff. C-51/09 P*, 24 juin 2010, *Becker c. Barbara Becker*.
  9. Étudiante à l'École de Formation des Avocats Centre Sud (Montpellier, France), issue du Master 2 Créations Immatérielles (Université Montpellier 1), stagiaire chez ROBIC, S.E.N.C.R.L., un cabinet multidisciplinaire d'avocats et d'agents de brevets et de marques de commerce. Et une auteure qui commence sa capsule avec une citation de bédéiste a toutes les chances de plaire au rédacteur en chef !
  10. Commentant la décision *José Manuel Baena Grupo SA c. Herbert Neuman & Andoni Galdeano Del Sel* (R 1323/2008-3 ; OHMI, 3<sup>e</sup> ch. Recours, 14 octobre 2009).
  11. Avocate et agente de marques de commerce de ROBIC, S.E.N.C.R.L., un cabinet multidisciplinaire d'avocats, d'agents de brevets et d'agents de marques de commerce.
  12. « Bizarrerie de la langue : l'évasion par la lecture est d'autant plus grande que le livre nous tient captif. » –BRIE (Albert), *Le retour du silencieux*, 1989.
  13. Avocate et agent de marques de commerce du cabinet Legault, Joly, Thiffault.
  14. « Notre salut est en nous-mêmes. Il est dans une entente de nos droits, dans une reconnaissance mutuelle de notre force. Il est donc du plus haut intérêt que nous nous assemblions, que nous formions une société, comme les auteurs dramatiques ont formé la leur. » –Honoré de Balzac, *Lettre aux écrivains français*, 1836.
  15. Professeur à la faculté de droit de l'Université de Sherbrooke.
  16. Rouleaux perforés, « juke-boxes », appareils à photocopier, cassettes audio, cassettes vidéo et logiciels d'échanges de fichiers musicaux.
  17. Juriste et politologue, conseiller à l'élaboration des politiques au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Et une seconde de même qu'une troisième parties sont annoncées !
  18. « Cette question est fort grave dans la pratique ; car il faut reconnaître d'une part, que l'un des plus sérieux obstacles à l'exercice des droits des propriétaires réside dans l'habileté des contrefacteurs à effacer les traces de leur délit ; [...] » – Auguste-Charles RENOARD, *Traité des droits d'auteurs dans la littérature, les sciences et les beaux-arts* (Paris, Jules Renouard et Cie, 1839), tome second, p. 391, n° 226.
  19. Fondateur et président de Wall Communications Inc. Cet article est la traduction française (réalisée par les bons soins de la Commission du droit d'auteur du Canada qui est à nouveau remerciée) de l'allocution prononcée par l'auteur lors du colloque de l'ALAI Canada tenu le 2 décembre 2009, à Ottawa, afin de souligner les vingt ans de la Commission du droit d'auteur.

devant la Commission du droit d'auteur<sup>20</sup> et enfin, un de Laurier Yvon Ngombé<sup>21</sup> sur la protection du folklore<sup>22</sup>.

Brevets : Hilal El Ayoubi<sup>23</sup> fait la revue<sup>24</sup> des décisions canadiennes rendues en 2010 en matière de brevets alors qu'à l'occasion des 30 ans de la loi Bayh-Dole François Painchaud<sup>25</sup> et Gabrielle Moisan<sup>26</sup> font un point sur la propriété du gouvernement dans les brevets découlant de ses subventions.

NTI. Marcel Naud<sup>27</sup> fait un survol des décisions canadiennes rendues en 2010 en matière de noms de domaine.

Licence. Mélanie Bourassa Forcier<sup>28</sup> présente une analyse remarquable des contrats comme vecteurs d'innovation.

Droit judiciaire. Josiane Brault<sup>29</sup> aborde la question de l'arbitrage des différends dans le domaine de la propriété intellectuelle.<sup>30</sup>

Littérature. Le compte-rendu de Marie Abdelnour<sup>31</sup> sur *Les technologies de l'information au service du droit*<sup>32</sup> et de

20. « Ils osaient tout contre les auteurs parce qu'ils se sentaient protégés et agissaient contre des gens isolés, dispersés, sans réunion, sans force et sans appui. » – P.A. Caron de Beaumarchais, 1777.
21. Juriste, docteur en droit, chargé de cours au CNAM Ile de France, professeur à l'École supérieure de gestion – Pole Paris Alternance.
22. Et pour ceux dont les connaissances géographiques seraient lointaines, il est rappelé Swakopmund est une ville sur la côte atlantique de la Namibie.
23. Avocat au cabinet Fasken Martineau Du Moulin, S.E.N.C.R.L., s.r.l.
24. Le terme « revue », pour tous les auteurs de ce numéro est un peu trompeur. En fait, ce qui est demandé aux auteurs c'est de faire une sélection, volontairement arbitraire, de cinq décisions rendues en 2010 et qui leur semblent d'intérêt dans le domaine choisi.
25. Avocat et associé chez ROBIC, S.E.N.C.R.L., un cabinet multidisciplinaire d'avocats et d'agents de brevets et de marques de commerce.
26. Biochimiste, avocate et agente de brevets chez ROBIC, S.E.N.C.R.L., un cabinet multidisciplinaire d'avocats et d'agents de brevets et de marques de commerce.
27. Avocat et agent de marques de commerce de ROBIC, S.E.N.C.R.L., un cabinet multidisciplinaire d'avocats, d'agents de brevets et d'agents de marques de commerce.
28. Professeure adjointe, Faculté de droit, Université de Sherbrooke.
29. Avocate chez Borden Ladner Gervais.
30. 44 pages de texte très dense avec beaucoup de notes de bas de page comme le rédacteur en chef les aime. Ajoutons, pour rester dans le contexte de la médiation : « C'est ouvrir une digue qu'entamer un procès ; avant qu'il ne s'engage, désistez-vous. » Les proverbes 17 :14.
31. En stage de formation professionnelle chez ROBIC, S.E.N.C.R.L., un cabinet multidisciplinaire d'avocats et d'agents de brevets et de marques de commerce.
32. LE MÉTAYER (Daniel) éd., *Les technologies de l'information au service des droits : opportunité, défis, limites*, Cahiers du Centre de recherche Informatique et Droit – CRID (Bruxelles : Bruylant, 2010) 302 pages. ISBN 978-2-8027-2960-0.

---

Ghislain Roussel<sup>33</sup> sur la protection des radiodiffuseurs en droit d'auteur<sup>34</sup>.

Et le perlier sans lequel une présentation n'est jamais complète<sup>35</sup>. Les correcteurs automatiques, c'est vraiment « le mythe décisif »<sup>36</sup> !

À marquer<sup>37</sup> « du sot de l'exemplarité » (sceau de l'exemplarité », les nautiques « De prime à bord (de prime abord) », « Pas de corps tiers (pas de quartier) » et « La planche de ça lue » (la planche de salut) » qui ont voisiné le « *The remedy of conversation* » (*The remedy of conversion*).

Des perles... littéraires, à s'en faire des colliers !

Sur ce, bonne lecture !

Laurent Carrière  
Rédacteur en chef<sup>38</sup>

---

33. Avocat-conseil ; président des CPI et membre du comité de rédaction desdits CPI.  
34. NIKOLTCHEV (Suzanne), éd., *Les nouveaux services et la protection de radiodiffuseurs en droit d'auteur*, (Strasbourg : IRIS, 2010), 50 pages. ISBN 978-92-871-6978-5.  
35. Et ça justifie des heures de relecture, vérifications, mise en forme, corrections et devinettes « qu'est-ce qu'il veut dire » ? »  
36. (Jean-Loup), *Antigone de la nouille et autres perles de librairie* (Paris : Mots & Cie, 2002).  
37. Bien sûr, les perles sont rarement tirées des tapuscrits des articles qui composent le numéro présenté...  
38. Sans traits d'union.